

M. H. Bertrand, propriétaire de l'hôtel Windsor, nous prie d'annoncer qu'il recevra chez lui tous les étrangers qui visiteront St-Hyacinthe à l'occasion de la fête de l'Union St-Joseph, moyennant \$1.30 par jour.

Nous avons reçu cette semaine le rapport du Gouvernement sur les Assurances Mutuelles contre le Feu dans la Province. Ce rapport de 23 pages et 1 tableau seulement nous donne cependant tous les détails nécessaires sur chaque Compagnie : le montant de polices émises, la valeur des risques à courir et des primes reçues. Ce rapport a coûté bien peu de chose. Si un semblable rapport était fait pour nos sociétés de bienfaisance, quelles connaissances utiles ne pourrions-nous pas y puiser ! Ne serait-ce pas aussi un moyen d'établir entre les diverses associations de ce genre des relations plus intimes par le fait qu'elles se connaîtraient davantage. Les expériences tentées, les succès obtenues dans la repartition des bénéfices, soit dans le mode de collection ou dans l'administration par aucune d'elles serviraient aux autres pour marcher plus sûrement dans la voie de la perfection. Nous reviendrons sur ce sujet.

Les neufs compagnies d'Assurances Mutuelles contre le Feu de cette Province et mentionnées au rapport ont 15,999 polices d'émises couvrant une valeur de \$19,981,577.57.

Le correspondant montréalais de *l'Empire* a envoyé la dépêche suivante à Toronto :

"*L'Empire* apprend de très bonne source que les autorités romaines prenant en considération la situation de Montréal dans le monde religieux, commercial et politique, s'occupe sérieusement de nommer un prince de l'Eglise dans le nouveau Dominion et que Mgr l'archevêque Fabre sera élevé à la dignité de cardinal."

Si cette nouvelle se confirme, tout le monde, sans exception de race ni de nationalité, se réjouira de l'honneur conféré à ce prélat distingué.

MONTREAL, 1ER AVRIL 1891.

Dans leur réunion du 30 mars dernier, les membres de l'Union nationale Belge de Bienfaisance ont élu les officiers suivants :

Président : Ch. Bayer.

Vice-président : Aray Byarelle.

Sec.-Trés. : P. Bram.

Commissaires : MM. J. Delathouwer, E. Ernaut, G. Warnier, J. Renard.

D'après le recensement entrepris par M. John Loveil. Montréal contient 211,302 habitants repartis comme suit :

Catholiques	155,511
Protestants	53,835
Juifs	1,927
Chinois	28
Les principales nationalités se divisent en	
Canadiens-Français	120,121
Anglais	30,285
Irlandais	37,389
Ecoisais	13,038
Français	1,155
Américains	2,670
Terreneuviens	1,021
Allemands	1,092
Italiens	626
Belges	297

D'après le même rapport, l'on compte dans Montréal 110,098 femmes et 101,204 hommes.

Six municipalités voisines de Montréal ont donné comme suit l'état de leur population

St-Henri	11,714
Ste-Cunégonde	8,159
St-Louis [Mile End]	3,449
Coteau St-Louis	2,853
Notre-Dame des Neiges	773
Outremont	365

Formant un total pour Montréal et ses environs de 238,618.

La persécution religieuse prend des proportions de plus en plus alarmantes en Italie.

La loi pour l'abolition des couvents et la suppression des aumôniers dans les hôpitaux, les asiles et les prisons a pris effet en février dernier.

Il y a 15 jours, 5,000 messes étaient célébrées à Rome chaque dimanche, aujourd'hui ce nombre a été réduit à 800.

Cent cinquante-deux églises vont être fermées incessamment et leurs autels démolis. Les tableaux et les statues seront vendus aux enchères, excepté ceux que l'Etat jugera à propos de garder pour les musées nationaux.

Dans le reste de l'Italie, ils seront détruits sur place et le plus petit des tableaux ne sera pas exempt de l'application de cette loi due à la politique du trop fameux Crispi.

On a défendu aux officiers et aux soldats d'assister au Saint Sacrifice de la messe et, pour les empêcher, on a établi des exercices et des revues dans la matinée du dimanche.

Le nom de Dieu va être rayé de tous les li-